



## Le paysage, au cœur de l'aménagement du territoire wallon

**Charlotte Demulder**  
**Chargée de Recherche à l'Institut Destrée**  
**Pôle Prospective**

Première fête du paysage du Pays de Herve

Abbaye du Val-Dieu

26 novembre 2011

---

Bonjour à tous et à toutes et merci de m'accueillir en cette belle journée de fête en tant que représentante de l'Institut Destrée.

Les liens entre le paysage et l'aménagement du territoire sont très étroits. De la même façon que nous pouvons apprécier ou analyser le paysage comme cela a été entrepris avec *l'inventaire du paysage du Pays de Herve*, ou même le valoriser comme composante essentielle du cadre de vie, nous sommes également capables de le modifier et de le faire évoluer.

Le paysage est le résultat conjoint de l'action humaine et de l'action de la nature et il est également le réceptacle de leurs interrelations. Ainsi lorsque, par exemple, un carier initie une activité d'extraction, il participe en réalité à la mutation du paysage. Il en est de même pour une éolienne, une autoroute ou un centre commercial. L'action humaine sur le paysage peut également se camoufler derrière des apparences d'action naturelle via, par exemple, un dérèglement climatique induit par un taux trop élevé d'émissions de gaz à effet de serre.

Comprendre le paysage c'est donc en comprendre sa structure, comprendre la manière dont il s'est composé avec le temps mais c'est également anticiper ses évolutions *possibles*.

Nos récents travaux nous ont permis de mettre en avant quelques enjeux pour le développement territorial en Wallonie à moyen et à long terme. Nous avons notamment établi quelques scénarios prospectifs pour l'aménagement du territoire à l'horizon 2040 dans le cadre de la révision du SDER que je vous invite à découvrir. Ces enjeux concernent toutes les échelles de territoire. Le Pays de Herve et chaque commune qui le compose sont bien évidemment concernés par ces enjeux, au même titre que chaque habitant, chaque acteur ou chaque visiteur.

En voici une liste, non exhaustive et sans hiérarchie particulière.

Le premier enjeu dont je vais vous parler est l'énergie. Sans énergie, nous ne pouvons nous déplacer, nous chauffer ou nous éclairer. L'énergie s'imisce dans multiples facettes du quotidien. Or, bien que la demande en énergie soit croissante dans nos régions, les chercheurs du monde entier convergent sur un point : s'il n'est pas déjà dépassé, le pic du pétrole n'est pas très loin...

En Wallonie les énergies fossiles (pétrole, gaz naturel et charbon) représentent 62% de la consommation et le paquet climat-énergie Européen impose à la Belgique une part de 13% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie à l'horizon 2020. Donc, à plusieurs niveaux, l'enjeu énergétique est considérable. Dans certains travaux prospectifs, il est considéré que si le prix de l'énergie continue de croître, ce sont les zones rurales qui en pâtiront le plus, tant en termes de mobilité qu'en termes de chauffage. Car même si la performance énergétique du bâtiment est aujourd'hui de mise, le parc immobilier reste un très grand consommateur d'énergie. Dès lors, comment conserver notre mobilité et nos modèles d'habitat sur le long terme ?

D'autre part, faut-il favoriser la biomasse, avec toutes les complications que cela implique en termes de compétition avec les terres réservées à l'alimentation ? Faut-il développer encore la biométhanisation ? Faut-il que chaque commune soit capable de subvenir à ses propres besoins ? Ou bien faut-il penser ensemble l'avenir énergétique de notre territoire ?

Si je vous parle d'énergie, je dois alors vous parler de climat, puisqu'il s'agit de deux variables d'une même équation ; le changement climatique. Le paquet climat-énergie européen dont je vous ai parlé juste avant impose une réduction de 15% par rapport à 2005 des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020 pour toute la Belgique, mais le gouvernement wallon a décidé de faire mieux ; il propose 30% de réduction au même horizon par rapport à 1990. Des mesures d'atténuations pour atteindre ces objectifs peuvent être entreprises à divers niveaux d'échelle et il existe une échelle pertinente pour chaque action.

Mais parfois, l'urgence nous pousse à devoir nous adapter, faute d'anticipation. L'évolution du climat qui se profile dans nos régions est une augmentation des températures, mais principalement des risques d'épisodes de pluies intenses ou des vagues de chaleurs sévères. Ces évolutions du climat peuvent également avoir un impact sur le paysage ; un impact immédiat avec des dégâts suite à la montée des eaux ou aux tempêtes ou un impact plus diffus avec les effets de l'augmentation des températures. Verra-t-on, en 2040, des orangers remplacer les poiriers du Pays de Herve ?

Un autre enjeu est celui de la démographie. La Wallonie doit accueillir près de 600.000 wallons et wallonnes en plus à l'horizon 2040 selon les prévisions du bureau du plan. Où vont-ils s'installer ? Faut-il continuer de consommer du territoire et ainsi modifier le paysage en urbanisant ce qui peut encore l'être ? Ou faut-il réinvestir les cœurs de villes et de villages et densifier ?

Un autre enjeu, à l'échelle de la Wallonie, serait la compétitivité. À l'échelle du Pays de Herve, cet enjeu pourrait être décliné en spécificité. Le lien étroit entre les ressources spécifiques d'un territoire (et cela comprend également les ressources culturelles et touristiques) et son caractère compétitif et innovant ne doit plus être démontré. D'une part, la demande de tourisme de terroir est en croissance et le Pays de Herve recèle dans ce cadre d'une multitude d'atouts. D'autre part, sa localisation stratégique citée à de multiples reprises, notamment dans l'exposé sur le Parc des Trois Pays, peut être valorisée dans la coopération transnationale.

D'autres enjeux ne connaissent pas non plus de frontières comme par exemple les thématiques de l'eau ou de la pollution (pollution de l'air, de l'eau, du sol et la pollution lumineuse).

Un autre enjeu transversal, et non le moindre, est celui de la mobilité. La demande en mobilité ne cesse de croître au même titre que le prix de l'énergie et d'un autre côté, les ressources des pouvoirs publics diminuent. Les nuisances liées à la mobilité ne sont pas négligeables non plus : les émissions de gaz à effet de serre, le bruit, la congestion. De multiples scénarios tendanciels pour la mobilité envisagent la saturation de certains réseaux. Dans ce cadre, comment garantir une mobilité pour tous ? Comment préserver le paysage de ces nuisances ?

Un enjeu que nous ne devons pas négliger non plus est celui de la cohésion sociale. Le paysage peut être valorisé en tant qu'élément fédérateur de cette cohésion. Être reconnu passe également par l'appartenance à un lieu, à un territoire.

Enfin, je terminerai par la biodiversité. L'urbanisation a, sans aucun doute, un impact fort sur la biodiversité puisque c'est en construisant que l'on morcèle ou que l'on détruit les habitats d'autres espèces. Il faut savoir qu'une partie importante des surfaces agricoles utiles en Pays de Herve se trouve en zone urbanisable au plan de secteur<sup>1</sup>. L'agriculture a évidemment un rôle majeur dans cette biodiversité en Pays de Herve, mais d'autres experts vous en parleront mieux que moi aujourd'hui...

Voilà pour ces quelques enjeux qui nous rappellent que chacun a un rôle dans la modification du paysage, mais a également une place à prendre dans la poursuite de ces enjeux. Il me semble également important de rappeler qu'il existe une échelle pertinente pour chaque type d'action.

Dans les scénarios que nous avons développés pour l'aménagement du territoire wallon à l'horizon 2040, nous avons extrait plusieurs figures territoriales. Les relations villes-campagnes sont au cœur du débat qui en découle puisque, par exemple, l'un des scénarios met en perspective l'évolution des territoires wallons selon des dynamiques externes à la Wallonie. À partir des grandes villes qui bordent la région (pensons par exemple à Maastricht ou Aix-la-Chapelle), le développement se ferait de manière auréolaire en conférant aux territoires wallons le rôle de « réservoir » des métropoles. Les espaces ruraux seraient valorisés comme des sortes de « jardins » de ces grandes villes et la fonction résidentielle dominerait. Qu'advierait-il du paysage du Pays de Herve dans un schéma comme celui-là ?

Dans un autre scénario, on potentialiserait les centres des villes et des villages en densifiant et en favorisant les politiques de rénovation du bâti au sein du territoire wallon.

Dans un autre encore, on imaginerait un développement de la Wallonie centré sur les grands axes reliant Bruxelles à Lille, Wavre à Luxembourg et Mons à Verviers. Dans un scénario tel que celui-ci tout comme dans le précédent, le solde du territoire pourrait faire l'objet de réelles politiques de préservation du cadre naturel.

Il s'agit bien sûr de grands principes à une échelle plus vaste que celle qui nous concerne, mais l'impact de ces dynamiques ne doit pas être négligé.

Lorsque les outils de l'aménagement du territoire dictent de manière globale le développement d'une région, ils dictent également l'évolution de ses paysages. D'autre part,

---

<sup>1</sup> *Diagnostic Territorial de la Wallonie*. CPDT 2011. p. 103.

de grandes dynamiques comme la métropolisation, bien qu'elles puissent nous paraître lointaines, comportent un risque certain de banalisation des paysages.

Enfin, doit-on continuer de consommer le paysage ou doit-on se donner les moyens de le faire évoluer de manière durable, selon les enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle ?

S'agit-il de mettre ce paysage sous cloche dans une optique de patrimonialisation au risque de se faire surprendre par des évolutions diverses ? Ou s'agit-il de se positionner en tant qu'acteurs de sa mutation ?

C'est bien à partir de l'observation, de l'analyse des atouts et des menaces qui pèsent sur le paysage du Pays de Herve que nous pourrons répondre à toutes ces questions. Et c'est en nous rassemblant aujourd'hui autour de cette belle thématique qui est votre paysage que vous avez démontré votre capacité à y répondre ensemble.

Merci pour votre attention.